

Ateliers d'Education à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (EVARS)

À destination de l'ensemble des classes du niveau 4^{ème} OU du niveau 3^{ème}
d'un collège
(y compris SEGPA)

ANNEE SCOLAIRE 2024 - 2025

ORGANISATION GÉNÉRALE ET PRÉSENTATION DU PROJET

✓ Objectifs de l'action

Les actions menées sur l'Education à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (EVARS) abordent les questions de :

- l'amour, l'amitié,
- la relation à l'autre,
- les relations femmes-hommes,
- le respect,
- le consentement,
- l'estime de soi,
- les infections sexuellement transmissibles,
- les premières fois,
- la contraception,
- l'interruption volontaire de grossesse,
- les violences,
- la prostitution.

✓ Sur le plan pratique

- Le projet concerne l'ensemble des classes du niveau 4^{ème} OU du niveau 3^{ème} d'un collège (SEGPA comprises).
- Pour chaque classe inscrite, l'action se découpe comme suit : 1 séance d'atelier en demi-groupe avec les filles puis 1 séance d'atelier en demi-groupe avec les garçons (idéalement le même jour, dans une salle de classe, mais sur deux créneaux horaires différents).
A la suite des deux séances garçons/filles, idéalement une semaine plus tard, prévoir un temps en classe entière mixte, si possible, pour leur permettre d'échanger sur les sujets abordés.
- Une séance dure entre 1h30 et 2h.

✓ Critères d'éligibilité de l'action

- La candidature doit être portée par l'IDE scolaire et/ou l'AS. Leur présence lors des interventions est obligatoire ; à défaut, celle d'un représentant de l'équipe pédagogique.
- Les familles devront être informées du projet.

- En cas de validation de la candidature du collège, le référent du projet au sein de l'établissement **s'engage à participer à la réunion préparatoire de l'intervention qui se tiendra au moins deux semaines avant la date planifiée.**

✓ Déroulement du projet

- **Mise en place d'une réunion préparatoire avec la CCF (Conseillère Conjugale et Familiale) et/ou la sage-femme du service de PMI (Protection Maternelle et Infantile) positionnée(s) sur l'intervention et le référent au sein de l'établissement.**
Ce temps d'échange permettra de comprendre le contexte de l'intervention et d'organiser les modalités d'intervention.
- **Présentation du projet aux élèves** au sein de chacune des classes du niveau retenu par un professionnel de l'établissement, l'IDE scolaire ou l'AS **quelques jours avant la venue des professionnels partenaires.**
- **Mise en place de 2 séances d'EVARS par classe** (1 séance en demi-groupe avec les filles et 1 séance en demi-groupe avec les garçons) ; **plus une séance-débriefing en grand groupe mixte si possible.**
- **Valorisation de l'action en direction des collégiens avec un questionnaire** (avant et après l'action).

✓ Calendrier prévisionnel

- Inscriptions en ligne du **7 septembre au 4 octobre 2024.**
- Réunion préparatoire organisée au sein de l'établissement **au moins deux semaines avant les dates planifiées d'ateliers.**
- Démarrage du projet : **novembre 2024** (selon les plannings établis).

✓ **Contact :** aline.polo@valdoise.fr – 01 34 25 10 80